Compte-rendu

Groupe de Travail pour le recrutement en École européenne

11 mai 2018

Critères de recrutement :

- Avoir une note et un rapport d'inspection excellents même si l'appréciation et les commentaires prédominent
- avoir un avis hiérarchique favorable (IEN du département ou en zone pour l'étranger, l'avis du DASEN et du COCAC pour l'étranger)
- Etre titulaire d'un CAFIPEMF, voire d'un CAPASH (qui sera un CAPPEI à partir de l'an prochain) pour certains postes (mais il n'y a pas de postes fléchés ASH, seulement des missions particulières qui peuvent donner lieu à des décharges d'enseignement).
- Avoir une solide expérience de l'enseignement du Français Langue Etrangère accompagné d'un diplôme universitaire : master ou maîtrise de FLE
- Avoir un très bon niveau en anglais, espagnol et/ou allemand ou italien (pour faciliter les échanges avec les collègues européens)

autres critères selon profils des postes :

- Avoir une expérience d'enseignement dans plusieurs niveaux de classe
- Avoir une expérience d'enseignement en UPE2A (primo arrivants)
- Avoir développé des projets pédagogiques sur et hors temps scolaire
- Avoir une expérience de direction d'école (pour assurer la coordination pédagogique sur un cycle)
- Faire bien valoir son projet et ses centres d'intérêts dans la lettre de motivation.

Les candidatures sont non recevables pour les collègues qui :

- ont une trop grande ancienneté à l'étranger au moment de la candidature (+ de 18 ans)
- n'ont pas effectué 3 ans d'enseignement en France après un séjour de plus de 9 ans à l'étranger
- qui postulent sur des postes tous non vacants

Propositions d'affectation :

3 postes sont à pourvoir pour la rentrée 2018 :

-1 poste à Varèse
-1 poste à Bruxelles 2
-1 poste à Bruxelles 4

Le Ministère a reçu **60 dossiers** (35 femmes et 25 hommes).
La note de service n°2017-198 du 8 janvier 2018 fixait la date butoir au 30 mars 2018.
Le MEN a cependant accepté des dossiers jusqu'à mi-avril.

Parmi ces dossiers, **4** candidatures sont arrivées hors délai et **11** étaient **irrecevables** selon les critères de recrutement :

- 1 candidat n'avait pas effectué 2 ans en France après titularisation
- 2 candidats avaient passé plus de 9 ans en Outre-Mer ou à l'étranger
- 1 candidat n'avait pas effectué 3 ans d'enseignement en France après un séjour de plus de 9 ans à l'étranger
- 7 candidats ont fait des voeux uniquement dans des écoles n'ayant pas de postes vacants

Au total **45** candidatures recevables ont été étudiées.

Il y a moins de candidatures que l'année dernière (malgré les candidatures des chargés de cours prises en compte cette année), en raison probablement d'un nombre de postes à pourvoir encore plus faible. De plus, lorsque les candidats postulent, ils connaissent uniquement le nombre de postes à pourvoir sans savoir quelles écoles sont concernées par ces postes vacants.

Ce "groupe de travail" réunit toutes les organisations syndicales, le bureau B2-1 de la DGRH du MEN et l'inspecteur chargé des enseignants du 1er degré en écoles européennes. Au cours de ce GT, les choix de recrutement sont présentés mais il n'y a pas de classement des candidats selon un barème préétabli. Il est seulement possible d'interroger l'inspecteur sur les motifs et critères pris en compte et d'argumenter pour une hypothétique modification de décision.
C'était la première campagne de recrutement pour laquelle les candidatures de collègues en disponibilité et/ou chargés de cours sont considérées recevables.
voir le CR du groupe de travail de septembre 2017 sur les critères de recrutement en EE.
Pour les 2 postes à pourvoir à Bruxelles, à niveau de rapports d'inspection équivalents (et excellents) les titulaires d'un CAFIPEMF ont été privilégiés. Le niveau de maitrise des langues étrangères et/ou de la langue du pays a aussi été un critère important (pour le poste à pourvoir à Varèse, candidats ayant un niveau C2 en italien).
Les candidats nous ayant contactés et transmis leur dossier en amont du GT, ont été informés à l'issue de celui-ci.